

## SYNTHÈSE DU 3<sup>E</sup> COPIL du projet européen POWERITY

Le 8 juillet 2021, en visio-conférence



Le 8 juillet 2021 s'est tenue la 3<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage en région du projet européen POWERITY qui vise à développer l'usage des énergies renouvelables auprès des populations vulnérables et en précarité énergétique. Au total, 8 personnes étaient présentes : M. Régis Largillier de la Chaire Hope, Rachel Guyot du Centre International de Formation Européenne (CIFE), Mathilde Chirat de Soliha Auvergne-Rhône-Alpes, Aurélien Gigon de l'ADIL 26 et Catherine Premat, Noémie Zambeaux, Loriane Goin et Laurent Chanussot d'AURA-EE.

Contacts : Catherine Premat, Noémie Zambeau, Loriane Goin

Retrouvez la présentation faite durant le webinaire [ICI](#).

Avec le soutien de :

## INTRODUCTION

---

### • Présentation des intervenants

Régis Largillier, Chaire Hope : La [Fondation Grenoble INP](#) et 13 partenaires d'horizons variés se sont réunis pour créer la [Chaire d'Excellence HOPE](#) pour lutter contre la précarité énergétique, en développant un travail collaboratif technique, sociologique et organisationnel entre chercheurs, universitaires, acteurs publics et privés autour des enjeux liés à la précarité.

- ⇒ 10 novembre 2021, 1<sup>er</sup> journée de lutte contre la précarité énergétique
- ⇒ animent un réseau d'étudiants, d'enseignants chercheurs, et font partie d'un projet en région

Rachel Guyet, CIFE : étude sur les communautés énergétiques et comment elles peuvent être un soutien à la lutte contre la précarité énergétique.

### • Contexte du projet

Seulement deux réunions de lancement ont pu être organisées en présentiel, difficulté des échanges entre acteurs européens.

**ODJ :**

- Tour d'horizon des bonnes pratiques remarquables
- Réflexion sur l'intégration au projet POWERTY de l'action pilote « Montage d'un fonds d'investissement citoyen pour développer les énergies renouvelables pour les ménages à faibles revenus »
- Préparation de la phase 2 : réflexions autour de l'élaboration d'un plan d'action

### Quelques références complémentaires :

- Livre « [Jérémy et la maison malade](#) » de la Chaire Hope
- Projet du [Conformètre](#) de la Chaire Hope, auto-test sur le confort énergétique

## 1 TOUR D'HORIZON DES BONNES PRATIQUES

---

### • Bonnes pratiques françaises

Ci-dessous les bonnes pratiques recensées à l'échelon régional et national dont l'objectif est d'inspirer les autres pays partenaires.

#### **Bonnes pratiques régionales**

- Préau des Colibris sur le tiers investissement citoyen dans le solaire thermique. Ont inventé une solution contractuelle pour relier la coopérative qui a porté cet investissement.
- Le Fonds Air Bois, dispositif qui a lieu dans plusieurs territoires français et né dans la Vallée de l'Arves. Bonus pour les ménages précaires reconnu très tôt dans la région grenobloise. Compétences techniques par les acteurs de la vallée qui soutiennent des initiatives citoyennes.
- Réseau de chauffage urbain de l'agglomération grenobloise (85% d'EnR), coût de la chaleur très bas. Obligation de raccordement qui fait que beaucoup de logements sociaux sont raccordés à ce réseau de chaleur. Point de vue européen : chaleur souvent oubliée par rapport à l'électricité.
- AEELA Accélérateur d'économies d'énergie pour le logement des agriculteurs (programme CEE) mené par la MSA. Compagnons bâtisseurs : accompagnement à l'auto-réhabilitation (empowerment) focus particulier sur cette thématique. Dispositif d'accompagnement des ménages par Soliha, avec la MSA qui est un accompagnateur de confiance.
- Batiment autonome pour les citoyens (ABC), logements sociaux sur la presqu'île de Grenoble (quartier en pleine transformation). Equipements haute technologie : panneaux solaires photovoltaïques, stockage d'énergie, appareils basse consommation, recyclage de l'eau dans un réseau séparé

(toilettes, lave linge etc) et dimension d'accompagnement des ménages (empowerment) avec la création d'une communauté des habitants de ces immeubles, ce qui a poussé le bailleur à modifier sa procédure de sélection des ménages avec une motivation à avancer.

### Bonnes pratiques nationales

- L'éco-prêt à taux zéro qui peut encourager les EnR (pas spécifiquement tourné vers les EnR)
- Le chèque énergie, une aide automatique pour les ménages vulnérables (pas non plus spécifiquement sur les EnR mais peut être utilisé par le bois)
- Le programme « Habiter mieux sérénité » pour accompagner les ménages vers la sortie de la précarité énergétique (pas spécifiquement sur les EnR)
- Les CEE précarité, comme source de financement et comme effort vers les ménages précaires
- Dispositif national Sol Solidaire, pour l'autoconsommation collective en logements sociaux

### • Bonnes pratiques des partenaires du projet

Partenaires : polonais, lituaniens, bulgares, espagnols.

#### Bonnes pratiques espagnoles

- Pylon Data : outils de gestion de données qui facilitent l'utilisation collective et conjointe des installations d'énergie renouvelable en particulier l'autoconsommation collective de proximité
- Quantum Energia Verde (parallèles à faire avec l'Action pilote) : solution de financement basée sur la location d'installations d'énergie renouvelable sans investissement initial permettant à chacun d'accéder plus facilement aux bénéfices de l'autoconsommation
- ECOO : entreprise d'insertion sur des chantiers d'installation de panneaux solaires. Forment des techniciens qui vont entrer sur cette niche de marché croissante, démarche d'insertion par l'emploi. Comme la formation est une compétence régionale, on peut agir dans ce domaine pour former des personnes et accompagner la structuration du marché. Pas un dispositif spécifiquement pour les ménages précaires, mais pour une entreprise d'insertion
- Plan stratégique de lutte contre la pauvreté énergétique des personnes âgées en Andalousie. Liens forts entre précarité énergétique et santé, car personnes âgées sont vulnérables. Création d'un quota d'énergie gratuite pour qu'ils disposent d'un minimum vital d'énergie, que l'accès à l'énergie ne soit pas un problème au moins pour les premiers kwh. Préconisé par plusieurs organisations sur la précarité, faire une tarification inversée (plus on consomme, plus on paye cher le kwh, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui en France).

#### Bonnes pratiques polonaises

- Micro-maisons modulaires : programme opéré par les collectivités locales. Opérations d'aménagement, renouvellement urbain. Construisent des maisons, préfabriquées, passives avec puits canadien, solaire passif, PV, éco-matériaux performants et toitures végétalisées

#### Bonnes pratiques lituaniennes

- Travail de simplification pour permettre aux ménages de produire de l'énergie à une échelle géographique limitée. Gros problèmes sur les procédures administratives, complexes pour les EnR. Usage de l'énergie locale promue. Installation plus simples d'énergies renouvelables pour le compte d'un quartier. D'autres freins sont à lever, permet aux ménages d'investir même si les énergies visées restent peu accessibles pour les ménages modestes.
- Plateforme d'investissement dans l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables (crowdfunding) : une agence de développement de l'investissement public (VIPA) a contractualisé avec une compagnie d'énergie pour l'aider à atteindre ces objectifs d'économie d'énergie à travers ce site.

## Bonnes pratiques hors partenaires du projet (Australie)

- Solution en tiers-financement (avec subventions) pour lutter contre les vagues de chaleur et éviter la climatisation par des pompes à chaleur qui restent très cher. Systèmes d'énergie solaire, en prenant en charge l'investissement initial et en louant l'équipement sur le long terme. Structure publique (le conseil), car temps de retour sont très longs (10 ans), qui nécessitent que ce soit ces acteurs publics ou de l'économie sociale et solidaire qui prennent en charge ces projets (plus patients que les acteurs privés).

**Régis** : Le CSTB travaille sur une boucle locale d'énergie, projet mené avec des bailleurs sociaux, Soliha etc. pour équiper les grandes surfaces et donner le surplus d'énergie aux gens en précarité énergétique du quartier.

### Quelques références complémentaires/Ce qu'il faut retenir :

- Guide des bonnes pratiques :  
[https://www.interregeurope.eu/fileadmin/user\\_upload/tx\\_tevprojects/library/file\\_1620898054.pdf](https://www.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/tx_tevprojects/library/file_1620898054.pdf)
- ou : <https://www.interregeurope.eu/powerty/good-practices/>

## 2 MISE EN PLACE DE L'ACTION PILOTE

---

- **Un fonds d'investissement citoyen comme outil de développement des EnR pour les ménages à faibles revenus**

Objectif : tester la mise en place d'un contrat type société de services énergétiques (ESCO) entre les sociétés citoyennes et les ménages vulnérables. Les sociétés citoyennes se rémunéreraient sur la vente de l'énergie produite ou sur les économies d'énergie réalisées.

2 territoires pilotes : 1 rural (Portes du Vercors) et 1 urbain (Grand Lyon ? Métropole de Grenoble ?)

Contenu : étude juridique et montage financier

Pb à lever : modèle contractuel et économique. Il faut rentabiliser les investissements sur un temps court et il faut pouvoir toucher des aides (mais pas d'aides spécifiques pour les sociétés citoyennes). On cherche à toucher le diffus et s'appuyer sur le programme que l'ADIL a avec la Drôme pour accompagner les ménages bénéficiaires de l'aide au logement de la CAF. L'objectif est ensuite d'étudier comment compléter ce dispositif d'aide avec le tiers-investissement. Beaucoup de collectifs citoyens veulent aller vers les ménages précaires, mais n'en ont pas les moyens/compétences et pas de cadre juridique et contractuel. Donc avec ce projet, il est important de leur soumettre des modèles.

Cible : Le département dans le cadre du FUL (fond unique logement) cible les ménages avec des dettes sur leurs factures d'énergie. Ces personnes sont souvent locataires. La cible serait plutôt orientée propriétaires ou éventuellement bailleurs sur maisons individuelles.

Laurent CH : Aller voir les publics agriculteurs : sont propriétaires de leur bâtiment, disposent de grandes surfaces sur leurs bâtiments et sont souvent en précarité énergétique.

- ⇒ Adil 26 : disposent déjà d'une base de personnes ciblées à utiliser donc possibilité de croiser plusieurs fichiers : CAF/AEELA/ADIL

Mathilde Chirart : 10 personnes du dispositif seraient choisies selon quels critères ?

- ⇒ Pas d'exigences pour le moment, mais plus simple d'agir sur des logements déjà rénovés. Quand il y a une centrale villageoise, peut supporter le surplus de coût des installations d'EnR.

Laurent CH : Prendre du temps pour réaliser une étude technique, financière, pour obtenir des résultats chiffrés. Cela pourrait entraîner des changements de politiques (Région est à la tête du FEDER 2021-2027) donc les résultats de cette étude pourraient inciter la Région à investir dans les projets citoyens

- ⇒ Aller discuter avec les organismes qui versent les aides (département de la Drôme etc).

Rappel :

- Tiers-financement = besoin d'un agrément de l'AMF (prend des années).
- Tiers-investissement = pas besoin d'agrément.

L'avantage du programme, c'est que l'ADIL accompagne les gens directement techniquement et pour le montage des dossiers de subvention, donc proposition d'une solution clé en mains facilement répliquable.

Groupement de commandes : cf. AMORCE dans le programme CEE : visites chez les personnes modestes, montage des groupements de commande pour les travaux (prix moindres). Dès lors que la société citoyenne investit sur 10 installations granulées, elle peut avoir un prix plus intéressant lorsqu'elle groupe sa commande.

### 3 ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

---

Le plan d'action doit être élaboré d'ici fin juillet 2022.

- ⇒ Mobiliser dans le cadre du CEDRE la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI).
- ⇒ Avant même de décider de groupes cibles : traiter les points bloquants de l'action pilote avant de mettre en place un plan d'action.
- ⇒ Créer un rétroplanning.
- ⇒ Prévoir une évaluation de l'action pilote et anticiper la discussion avec les décideurs
- ⇒ Avant de viser une action concrète : faire un état des lieux et mettre à plat tous les problèmes qu'il faut encore résoudre.

Participants :

Régis Largillier, HOPE

Rachel Guyet, CIFE

Mathilde Chirat, Soliha Auvergne-Rhône-Alpes

Aurélien Gigon, Adil 26

Catherine Premat, AURA-EE

Noémie Zambeaux, AURA-EE

Loriane Goin, AUA-EE

Laurent Chanussot, AURA-EE